



La SDC du quartier Saint-Joseph survivra-t-elle?

Un référendum se tiendra le 16 mai



par **Cynthia Giguere-Martel**

[Voir tous les articles de Cynthia Giguere-Martel](#)

Article mis en ligne le 14 avril 2010 à 15:28

[Réagissez à cet article](#)

C'est le 16 mai prochain qu'on connaîtra le sort de la Société de développement commercial (SDC) du quartier Saint-Joseph, alors que les 54 membres seront invités à se manifester lors d'un référendum, lequel se tiendra à l'hôtel de Ville. De fait, ceux-ci auront à répondre à la question «Approuvez-vous la dissolution de la Société de développement commercial du quartier Saint-Joseph de Drummondville à compter du 1er juillet 2010, oui ou non ?».

Le président de la SDC, Pierre Tremblay, invite donc tous les membres à se prononcer, peu importe leur position.

«C'est très important que tout le monde aille voter, comme c'est le cas lors des élections. Le 16 mai, il suffira d'avoir plus de la moitié (50 % + 1) des personnes présentes qui voteront oui pour que la SDC poursuive sa mission», indique-t-il.

Ce référendum a été déclenché après que le registre, tenu par la Ville de Drummondville le 22 mars dernier, a recueilli 19 signatures des commerçants, soit trois de plus que le minimum requis.

Rappelons en terminant que le 26 février dernier, 21 membres avaient signé une requête en dissolution. Ceux-ci se disent insatisfaits de l'organisme et trouvent que les cotisations qu'ils doivent payer chaque mois sont trop élevées par rapport à ce qu'ils ont en retour.



Les membres de la SDC du quartier Saint-Joseph iront aux urnes le 16 mai prochain.